



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES  
PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

19, rue du Départ, PARIS (14<sup>e</sup>) - Tél. : 033-68-46 - Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC  
Abonnement : 1 an, 6 F ; de soutien : 12 F - C.C.P. Paris 12-199-90 (Union des Sociétés Bretonnes)

L'AFFAIRE DU MOIS



Pour MONSIEUR - Vous pouvez acquiescer à un prix sans concurrence cette montre en acier avec trottoir en or. Elle change de date automatique. Contrôle 2 étoiles du Centre technique de l'industrie horlogère de Besançon.  
GARANTIE 3 ans. Boîtier plat, étanche, mouvement suisse. 22 rubis, ressort à ancre, anti-choc, antimagnétique.  
Bracelet en acier véritable, double peau.  
PRIX NORMAL : 108 F.  
PRIX EXCEPTIONNEL consenti aux lecteurs : 80 F.  
Franco domicile : 82 F.  
Prix de la montre cette année de 2 votre commande

SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE DU DOUBS

108, rue La Fayette - PARIS 13<sup>e</sup> - C.C.P. Paris 1463-39  
Métro Gare du Nord ou Poissonnière  
Ouvert tous les jours sans interruption de 9 h. à 18 h. 30 (sauf dimanche)

# Une volonté unanime des Bretons :

## ■ BREST, grand port pétrolier français

■ Une industrie pétrochimique dans le Finistère

■ Des autoroutes de liaison pour rapprocher la Bretagne des centres de consommation

REINES DU  
" PAYS BRETON "  
aussi charmantes  
l'une que l'autre

Aussi charmantes l'une que l'autre : la reine 1967 du « Pays Breton », la reine 1968, Mlle Danièle LE COIC à gauche (Montreuil), Mlle Jeanine Menez (Labou-Ha-Kan et Villehoël). On aperçoit au second plan Mlle Annie LE SAUX, l'une des demoiselles d'honneur (Rive-gauche). La deuxième demoiselle d'honneur est Mlle Annick LE DOUGET (Châtillon).

Pages 6 et 7 le compte rendu de la nuit du « Pays Breton » et du grand banquet annuel des Bretons de l'Île-de-France.



DES pétroliers de 200 et 300 000 tonnes vont bientôt sillonner les mers du monde. On parle même de 500 000 tonnes. La réception de ces mastodontes nécessite un port en eau profonde et de vastes zones de stockage.

Selon des informations qui nous sont parvenues — venant des milieux officiels — la décision devrait être prise au cours de l'année 1968 par le gouvernement.

Nous estimons, pour plusieurs raisons, que le choix doit se porter sur Brest.

Le port de Brest dispose d'une grande rade en eau profonde. Le chenal a une profondeur supérieure à 20 mètres avec des fonds stables. Les spécialistes ont établi qu'après un simple ballastage la pénétration de bâtiments de 300 000 tonnes jusqu'aux abords immédiats du port peut s'effectuer en permanence.

Au sud de la rade, dans la baie de Douarnenez on peut implanter un poste de déchargement des 500 000 tonnes. Sur le plan des avantages naturels, Brest est donc dans un site idéal.

La position géographique du port de Brest est également avantageuse. Il est à la charnière des façades nord et ouest de la France et constitue une tête de pont bien placée pour le continent européen. C'est enfin le port le moins éloigné des côtes d'Amérique et d'Afrique Occidentale.

En admettant néanmoins que d'autres ports puissent présenter les mêmes avantages, voire quelques uns de plus, sur les plans naturel et géographique nous affirmons que pour des raisons d'équilibre national pour le développement économique de l'ouest, pour des raisons sociales et humaines, bref, pour l'intérêt général de la

nation française, le choix doit être Brest.

La création d'une base de matière première à Brest et l'existence d'une main-d'œuvre abondante en Bretagne doivent conduire à l'implantation dans le Finistère d'une industrie pétrochimique qui peut être demain un élément majeur de la richesse nationale étant donné les perspectives d'utilisation des matières plastiques.

Par  
Jean LE LAGADEC  
Président de l'Union  
des Sociétés Bretonnes  
de l'Île-de-France

Si l'on veut que l'ouest entre dans le courant économique européen, si le souci du progrès harmonieux de la nation prime, si les propos sur la politique régionale et l'industrialisation de la Bretagne ne sont pas de la poudre aux yeux, si les considérations humaines comptent, alors il ne fait aucun doute que le choix se portera sur Brest.

Mais, pour que l'option soit celle-là une force essentielle doit s'exprimer : la volonté unanime des Bretons. Cette force, en cas d'hésitation, peut faire pencher la balance. En ce qui nous concerne, nous allons faire tout notre possible pour contribuer à rassembler cette volonté populaire et lui donner l'occasion de s'affirmer.

- Pour que Brest devienne un grand port «trottoir national» ;
- pour l'implantation d'une industrie pétrochimique dans le Finistère ;
- pour la création des autoroutes de liaison indispensables au rapprochement de la Bretagne des grands centres de consommation ;
- pour l'électrification totale de la ligne Paris-Brest avec comme première étape Saint-Brieuc ;
- pour le développement du commerce intérieur de la Bretagne par une meilleure rémunération du travail à la ville et dans les campagnes ;
- pour le libre choix du métier par une scolarisation assurée de la jeunesse bretonne et la création des emplois nécessaires ;

tous les Bretons ont intérêt — qu'ils soient industriels de la région, ouvriers, paysans ou commerçants — à défendre ces thèmes.

Tous ceux qui veulent le bien de la Bretagne et de ses enfants, tous ceux qui ont le sens de l'intérêt national de la France, tous ceux qui croient à la solidarité humaine en même temps qu'aux progrès scientifique et technique doivent se retrouver sur ces idées majeures.

L'année 1968 peut être une année décisive, une année test pour la Bretagne. Chacun doit prendre ses responsabilités pour placer ceux qui décident devant les leurs.

MATERIEL POUR CHAUFFAGE CENTRAL  
CHAUDIÈRES RADIATEURS  
BRÛLEURS ACCELERATEURS  
CITERNES A MAZOUT

A. LE BEVILLON 402.09.59

7, rue Abel-Hovelacque - PARIS-XIII<sup>e</sup>

(La rue Abel-Hovelacque commence 62, av. des Gobelins)

PARIS 20<sup>e</sup> à 200 mètres du métro  
« PÈRE LACHAISE »  
Meubles bretons et modernes

MARCEL LAURENT

originaire de CAUREL (Côtes-du-Nord)

21, AVENUE GAMBETTA — Tél. : Men. 74-82

COPIE D'ANCIEN ET MODERNE











# LE PAYS BRETON

## Une thèse de doctorat essentielle

### Le Commerce nantais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup>

Celui-ci, d'origine léonarde, vient de soutenir avec succès à Rennes une thèse de 3<sup>e</sup> cycle sur le Commerce nantais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup>. Contribution de premier ordre, non seulement à l'histoire du grand port, mais à l'histoire de Bretagne dans un domaine où la fantaisie n'a pas cours et où l'interprétation partisane perd, de premier jeu, ses deux pièces.

Apparaît d'abord la supériorité géographique de Nantes sur ses rivages atlantiques. C'est la Loire évidemment qui la lui confère. Couper Nantes des pays de la Loire serait une hérésie plus énorme encore que celle qui rejeterait Nantes de la Bretagne.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la Loire est une voie sûre de pénétration d'Ouest en Est et réciproquement. Encore au XVII<sup>e</sup> siècle, animé d'une flotille adaptée aux conditions de navigabilité et de trafic. Une autre flotille de petit et grand cabotage la rencontre dans l'estuaire.

Toutefois, au XVII<sup>e</sup> siècle on sent un malaise : les marchands nantais se plaignent : la navigation dans l'estuaire présente des difficultés.

**Annick GUERIN,**  
des Côtes-du-Nord  
Duchesse des Bretons  
de Paris

Pour succéder à Mlle Martine Le Bilhan, les Bretons de Paris ont nommé Duchesse Mlle Annick Guerin, 30 ans, secrétaire. Son père est originaire de Plessais et sa mère de Plémet (Côtes-du-Nord).

La Duchesse suppléante est Mlle Suzanne Le Roux (18 ans), étudiante en Sciences Politiques. Les demoiselles d'honneur sont : Mlle Armelle Frère (18 ans), de Lorient; Patricia Cosson (20 ans), de Caurel (C.-du-N.); Marie-France Rivière (18 ans) de Saint-Gravé (Morbihan); Annick Gallais (21 ans), de Fougères.

défauts de dragage du port, peut-être aussi conséquences d'une modification climatique (pluviosité accrue). Quoi qu'il en soit, avant la grande révolution dans les transports du XIX<sup>e</sup> siècle, les voies d'eau naturelles (fleuve ou vallée ou bien fleuve et vallée) restent encore à peu près les seuls grands chemins de commerce, et la Loire et Nantes en profitent.

Objet du commerce nantais : Le sel - le vin - le blé.

Le sel. — Son trafic domine le mouvement du port à l'entrée. Il vient d'abord de Bourgneuf et de Guerande, puis du Brouage. Des chalands lui font remonter la Loire. Quelques bateaux le redistribuent même en Bretagne, mais l'éloignement de Brouage, certaines conditions de fiscalité, entraînent, après 1668, un recul dans le commerce du sel à Nantes.

Le vin. — Vin du Pays Nantais et du Val de Loire.

Clients. Les Bretons bien sûr. Plus de la moitié du commerce se fait avec eux. La province, en 1630, alors que son déclin économique est déjà amorcé, consomme encore 240.000 hectolitres par an. Nantes en fournit environ le quart, contenu dans les ports du sud de la Bretagne par une flotille qui, au retour, se charge de blé breton.

Le blé. — Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la Bretagne est devenue le premier grenier à blé de Nantes et « déjà supplanté définitivement les plaines auxquelles la Loire conduit : commerce ancien déjà, puisqu'il remonte au XV<sup>e</sup> siècle et, favorisé au cours du XVI<sup>e</sup> siècle par l'extension du sarrasin que le Breton consommait pour faire argent de son blé.

Et ce blé devient Or pour les Nantais qui le redistribuent à l'Espagne et au Portugal où la disette est endémique, et qui paient bien, en or d'Amérique.

Avec un faible temps d'arrêt

pendant les guerres de religion, cela dure jusqu'aux environs de 1630 où l'horizon s'élargit, répondant à des conditions économiques et politiques nouvelles qui pourraient faire à elles seules le sujet de plusieurs autres thèses.

Toujours est-il que les bateaux nantais pénètrent en Baltique, en Méditerranée, dans la mer des Caraïbes. Le débouché breton passe au second plan, très loin derrière les tutelles qui vont faire connaître à Nantes une autre page dorée de son histoire.

Telles sont les grandes lignes d'une thèse qui a valu à son auteur, avec la mention « Très bien » les félicitations du jury unanime.

Le « Pays Brton » y associe les siennes, tant pour le résultat, que pour l'œuvre patiente de recherche qu'un tel travail suppose. Les archives espagnoles ne sont pas toujours drôles à consulter et nous aimons à penser que les moines de Médina del Campo ont fait à M. Tanguy le meilleur accueil.

La vérité bretonne ne peut se saisir sur le seul plan de l'histoire politique et anecdotique. M. Tanguy, par la voie d'une discipline scientifique rigoureuse, a apporté une pierre essentielle à l'édification de la véritable histoire du peuple breton qui reste à faire hélas ! mais qui s'élabore cependant, avec maîtrise, dans nos universités et nos « sociétés savantes » régionales.

S. JAFFRES.

## KORN AR BREZONCG

### ANOIOU LABOUSED EVID AN TIEZ

NOMS D'OISEAUX UTILISES POUR LES MAISONS

Les noms de fleurs, d'arbres, d'oiseaux, etc... sont souvent mis à contribution pour dénommer les maisons. Voici quelques noms d'oiseaux, en breton, susceptibles d'être choisis. Nous les relevons dans la liste « Laboused boutin » à Vreiz, - Oiseaux communs en Bretagne, établie par J.-Y. Monnat, assistant à la Faculté des Sciences de Brest, pour l'Almanach du Paysan Breton. Nous classons ces noms selon les mutations que peut subir l'initiale après l'article :

1) Pas de mutation, à l'initiale : ar Morskoul, ar Morvaout, ar Morvan (le Cormoran), au pluriel ar Morskouled, ar Morvaouted ou ar Morved, ar Morbrin. — An Oriav (le goéland ou la mouette), pl. an Oriaved. — Ar Skrav, ar Skravig (la sterne), pl. ar Skraved, ar Skraviged (les leucograptes notent) : ar Skreo, ar Skrev, pour la Mouette, pl. ar Skreved. — An Alarh (le cygne), pl. An Elerh. — An Alhoueder, ou Alhweder (l'Alouette), pl. an Alhouedered (Alhwedered). — Ar Pennglou, ar Pennglouig, ar Pennduig (la mésange), pl. ar Penngloued, ar Pennduiged. — Al Laouenan (le Troglodyte, confondu avec le roitelet), pl. al Laouened. — An Eostig, an Eostig-Notz (le rossignol), pl. an Eostiged, an Eostiged-Notz. — An Drask (la grive), pl. an Driski. — Ar Bohruz, ar Bohruz (le rouge-gorge), pl. ar Bohruzed. — An Tred (l'étourneau), pl. an Tridi.

2) Mutation par adoucissement, après l'article, dans les noms féminins singulier, et mutation KIH (ch-doux) dans les noms pluriels : Kudon (ramier), ar Gudon, pl. ar Hudoned. — Turzunell (tourterelle), ar Turzunelle, pl. an Turzunelled. — Gwennill, Gwennillenn (hirondelle), ar Wennill, ar Weniennenn, pl. ar Gwenniiled — Moush (merle), ar Voush pl. ar Moush. — Koulm, Koulmig (colombe), ar Koulm, ar Goulmig, pl. ar Houlmed.

(Communiqué par la Fondation Culturelle Bretonne).

## Marcel CACHIN Gabriel JAFFRES dix ans déjà depuis qu'ils nous ont quittés

Dix ans déjà que nos deux grands amis nous ont quittés. C'était le 12 février 1958 que notre cher Marcel Cachin, président d'honneur de notre Union depuis sa fondation, s'éteignit dans sa 89<sup>e</sup> année. Quelques jours plus tard c'était les grands dioses funéraires dont le souvenir reste encore grave dans nos mémoires. C'est par centaines de milliers que les parisiens les conduisant à sa dernière demeure. Inutile d'expliquer ici cette belle figure politique de notre pays, le grand humaniste qu'il fut.

C'est au Breton, au Trégorrois, que va notre pensée, à celui qui avait conservé pour sa province natale un amour passionné. Avec quelle joie il se retrouvait parmi nous, dans nos fêtes, nos assemblées bretonnes. Et comme il aimait notre folklore qu'il considérait à juste titre comme l'un des plus beaux du monde.

Deux mois seulement après, le 14 avril 1958, c'était notre cher Gabriel Jaffres qui était enlevé par un mal terrible à notre affection.

Ce haut fonctionnaire dont la vaste culture — c'était un remarquable celtisant — charmait ceux qui l'approchaient, était lui aussi resté fidèle à ses origines. Comme il comprenait ces jeunes bretons que les obligations économiques avaient contraints par dizaines de milliers à l'exode, ces jeunes déracinés perdus dans ce grand Paris. C'est pour eux qu'il fonda en 1925 l'Union Sportive des Bretons de Paris où il se retrouvait avec des dizaines de jeunes compatriotes.

Ce fut ensuite en 1935 la création de l'association des bretons émancipés, de Labour-Ha-Kan et enfin, vingt ans après, de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Ile-de-France dont il devint le vice-président. Voilà dix ans qu'ils nous ont quittés, mais leur message a eu un

large écho. L'Union des Sociétés Bretonnes de l'Ile-de-France pour laquelle ils ont eu tant de sollicitude lors de ses premiers pas est devenue aujourd'hui la plus grande organisation des Bretons de la région parisienne.

Joseph LUSLAC

Vice-président  
de l'Union des Sociétés Bretonnes  
de l'Ile-de-France.

**GRANDE SEMAINE  
DE LA CULTURE BRETONNE  
du 29 mars au 7 avril  
à GENNEVILLIERS  
Salle des Grésillons**

Le vendredi 29 mars : de 18 h. à 20 h. Vernissage de l'Exposition « Les Peintres bretons de la Région Parisienne », ouverte jusqu'au 7 avril.

Le samedi 30 mars : à 14 h. 30. Conférence de Louis Guilloch, Grand Prix National des Lettres, Prix Goncourt.

A 21 h. : Grand Fest-Noz avec les meilleurs sonneurs et diskanners de la Région Parisienne, et les Péron, de Carhaix; les Frères Morvan, de Serignac.

Le dimanche 31 mars : Grand spectacle folklorique et culturel, avec les cercles folkloriques de la Région Parisienne, les Péron, les Frères Morvan et Eliane Pronost : « A la découverte du folklore, de la musique, des écrivains, des poètes de Bretagne ».

## NOTRE CARNET

### NAISSANCES

Nous apprenons la naissance de Armelle SAULE, dont la maman est la fille de Robert Le Goff, président du Cercle « Avel-A-Benn », grand père pour la 1<sup>re</sup> fois. Nos vœux au bébé et nos félicitations aux parents.

### MARIAGES

LA COURNEUVE. — Nous avons appris avec plaisir le mariage de Jeannette BENEY avec notre compatriote Bernard KERVEANT, célébré le 20 janvier 1968.

PARIS-RIVE-DROITE. — Nous avons le plaisir d'annoncer le récent mariage de Dominique BERSELLI avec Philippe DARCHY.

Dominique Berselli était la reine 1967 de l'Amicale de Paris-Rive-Droite et la fille du sympathique et dévoué trésorier.

A tous ces jeunes époux, le « Pays Breton » est heureux d'adresser ses

félicitations et ses vœux de bonheur.

### NOS DEUILS

CHATILLON. — L'un des premiers adhérents de l'amicale, notre regretté ami Joseph CHAPEL, n'est plus. Il est décédé le 24 février à l'âge de 74 ans. A toute sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

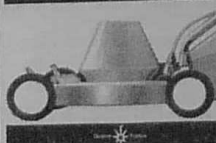
CHATILLON. — Alors qu'ils se préparaient à venir participer à la Nuit du « Pays Breton », nos amis, M. et Mme Gauducheau, président de l'Amicale de Châtillon, ont été victimes d'une explosion due à une fuite de gaz, dans leur pavillon à Châtillon-sous-Bagneux. Mme Gauducheau a une fracture du tibia et des brûlures au bras. Alors que fort heureusement notre ami Jean ainsi que ses enfants s'en tiraient avec quelques égratignures, le « Pays Breton » souhaite à Mme Gauducheau un prompt rétablissement.

## Rotondor

La tondeuse à moteur la plus demandée en France

- coupe et ramasse à la fois sans aucune trace
- déjà à partir de 562 F
- moteur électrique
- moteur 2 temps, 4 temps, lanceur à impulsion ou à câble automatique

Outils WOLF



Documentation, présentation et démonstration.

Chez

## ROUX

27, Av. Salengro  
CHAMPIGNY  
Gra 67-68



Compose et Imp...  
par une équipe  
d'ouvriers syndiqués

IMPRIMERIE COMMERCIALE  
32, bd Laënnec - RENNES

# PASTIS 51

Anisette

Liqueur

L'IMPORTANT C'EST LA...

... GARANTIE TOTALE !  
6 mois ou un an, pièces et main-d'œuvre

## SIMCA - CHATEAUDUN

sur ses voitures d'occasion toutes marques

CRÉDIT - REPRISE

Ouvert de 8 heures à 20 heures - MEME LE DIMANCHE

4, RUE DE CHATEAUDUN - PARIS-9<sup>e</sup>

Téléphone : 878-67-80 - M<sup>o</sup> Cadet ou N.D. de Lorette

RECOMMANDEZ-VOUS DU « PAYS-BRETON »